

Extrait du Vivre les paysages | CD54

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-paysages-agricoles,167.html>

Les paysages agricoles

- Enjeux de paysage -

Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2013

Vivre les paysages | CD54

[sommaire]

Les dynamiques d'évolution récentes

Les principales caractéristiques des paysages agricoles actuels sont le fruit d'une longue histoire (voir « [Les paysages et l'agriculture](#) ») dont les derniers actes s'organisent en trois périodes :

- *Les pratiques collectives et la structure de l'openfield* Du XVII^{ème} siècle jusqu'au début du XX^{ème} siècle, l'activité agricole est régie de manière collective, c'est la constitution de l'openfield : habitat groupé en village-rue situé au centre du finage, assolement triennal, vaine pâture.
- *Le développement de la polyculture-élevage au milieu du XX^{ème} siècle.* La mécanisation des exploitations agricoles puis le développement de l'élevage modifient les pratiques agricoles, passant d'une agriculture collective villageoise à une agriculture gérée à l'échelle de l'exploitation familiale. Les plateaux deviennent des régions de polyculture-élevage et des prairies clôturées apparaissent mais toujours sans haie. Le remembrement des parcelles reste encore limité.
- *L'agrandissement des structures agricoles* Durant les années 1980 et 1990, les exploitations agricoles évoluent rapidement et s'adaptent aux différentes politiques agricoles. Les exploitations agricoles s'agrandissent considérablement et s'affranchissent de la logique du finage des communes.

Quatre grandes caractéristiques affectent la place du (des) monde (s) dans la société française et sur le département en ce début de XXI^{ème} siècle.

- ▶ le processus de concentration des exploitations se poursuit de façon inexorable,
- ▶ le processus de délocalisation et de relocalisation des productions s'accélère,
- ▶ la question environnementale sur les espaces agricoles vus comme des espaces publics affectent la définition du métier d'agriculteur,
- ▶ enfin l'émergence de la notion de territoire comme espace local de régulation politique affaiblit la prépondérance des agriculteurs dans la gestion du contrôle social.

L'activité agricole a ainsi connu de profondes transformations qui font évoluer les paysages du département par les processus suivants :

Un "remembrement" des paysages

Le plateau agricole autour de Chambley-Bussières en 1960, 1971 et 2004 : le parcellaire s'est considérablement simplifié, notamment aux abords du village.



Parcelle agricole en 1960



Parcelle agricole en 1971



Parcelle agricole en 2004

Cliquez pour avancer

<http://vivrelespaysages.cg54.chevalvert.fr/IMG/jpg/chambley-photo1960.jpg>



← Previ Next →

Depuis les années 1950, à l'image du reste de la France, le département a connu une intensification de l'activité agricole qui s'est notamment traduite par des remembrements importants touchant l'ensemble des communes. Ces opérations foncières ont permis de remédier au morcellement excessif du parcellaire hérité de plusieurs siècles d'assolement triennal : certaines parcelles pouvaient mesurer 4 mètres de large pour 100 à 300 mètres de long.

Parallèlement, les terrains humides ont été drainés, notamment dans la Woëvre, puis mis en culture. Les parcelles de céréales, fourrages, soja et maïs se sont ainsi développées sur l'ensemble du département et en particulier sur les plateaux (Pays Haut, Haye, Vermois).

Une baisse du nombre d'exploitations et un agrandissement des structures agricoles

Le nombre d'exploitations diminue régulièrement en Meurthe-et-Moselle. Le phénomène entraîne une augmentation de la surface agricole utile moyenne des exploitations de plus de 2 ha par an (la SAU moyenne des exploitations

professionnelles atteint 138 ha en 2007). Ceci est dû pour partie à l'augmentation nécessaire de la superficie pour pouvoir vivre de l'agriculture et pour partie à l'augmentation des structures sociétaires.

En corollaire l'agrandissement des exploitations, couplé la baisse du nombre d'exploitants, entraîne les agriculteurs à simplifier au maximum leur système de culture par manque de temps et de main d'oeuvre, quitte à supprimer les

« obstacles » que peuvent constituer les haies, les arbres, les fossés et les chemins.

Une transformation de la filière élevage

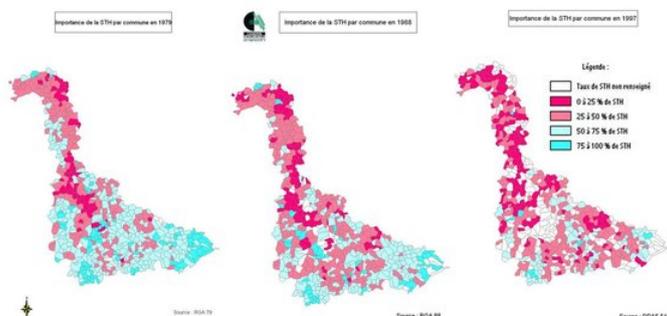
Le recul des pâtures est en partie lié aux transformations que connaît l'élevage : une diminution du nombre de vaches laitières (37 897 en 2011 contre 76 500 en 1979), alors que les vaches à viandes sont en augmentation (32 252 en 2011 contre 16 300 en 1979). D'une manière générale, le nombre de bovins est en diminution et les races à viande (charolaise, limousine, salers) se font plus nombreuses alors que la française frisonne pie noire était jusque dans les années 1990 la seule race présente. Ces chiffres ne font pas parfaitement état des transformations des paysages agricoles : aujourd'hui, le bétail reste le plus souvent en stabulation, les anciennes pâtures étant labourées pour produire leur alimentation. Ce phénomène touche plus particulièrement le Pays Haut. L'élevage ovin, quant à lui, se maintient avec un nombre de bêtes stable (environ 71 000 en 1994 et 67 884 en 2011) malgré une diminution du nombre d'éleveurs. (source : Statistique agricole annuelle 2011).

Actuellement, l'avenir de la production laitière, après une période de forte modernisation et un effort environnemental avec la mise aux normes de ses bâtiments d'élevage, reste assez sombre.

Une quasi- disparition des exploitations agricoles des centres des villages

L'habitat groupé des villages-rue lorrains reste un vestige vivace des pratiques collectives de l'openfield. Le plan de modernisation et de mise aux normes des bâtiments d'élevage a été lancé par l'Etat en janvier 2005. Il vise « à conforter les exploitations sur le plan économique dans un contexte d'adaptation à la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune européenne) et, d'une façon générale, à favoriser l'adaptation des filières d'élevage » (source : Ministère de l'agriculture). Il a favorisé la sortie des bâtiments des centres anciens et la construction de hangars agricoles autour des villages au milieu de l'espace agricole. Des enjeux de paysage, liés à la présence de ce bâti nouveau dans le territoire, se font jour.

Un recul des herbages



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les transformations des paysages agricoles : la diminution des prairies et surfaces toujours en herbe (STH).

Les quotas laitiers et les mesures d'incitations à la cessation de l'activité laitière ont entraîné le recul de l'élevage et des pâturages au profit des céréales. L'augmentation des vaches à viande a toutefois permis de maintenir une activité élevage importante.

Le recul des herbages se fait globalement au profit du maïs et surtout du colza.

L'impact des mesures environnementales de la PAC (Politique Agricole Commune) à travers les bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

Les agriculteurs maintiennent des bandes enherbées de 5 m de large de chaque côté des fossés. Cela se repère facilement dans le paysage. L'évolution progressive vers la mise en place de 7% de surface d'éléments écologiques devrait avoir un impact sur le paysage.

Les obligations du volet environnemental de la PAC suffiront-elles à endiguer les évolutions quant à l'occupation du sol engendrées par les spéculations sur les prix des céréales et donc le retournement des prairies ?

Une pression de l'urbanisation et une consommation des terres agricoles

Sur certaines parties du territoire, les espaces agricoles se voient aujourd'hui « consommés » par l'urbanisation qui s'étend. Le taux d'artificialisation (6,6% du territoire) est supérieur à la moyenne nationale ; toutefois, la progression est bien inférieure puisque l'artificialisation a progressé de 2% entre 1990 et 2011 (contre 4,8% à l'échelle nationale).

Des disparités importantes se font ressentir d'un territoire à l'autre : les pressions les plus importantes se concentrent autour de l'agglomération de Nancy et dans le nord du département, à la frontière avec la Belgique et le Luxembourg, où le taux d'artificialisation a progressé de 4,8% sur la même période.

D'autres territoires connaissent aussi des pressions tels que la vallée de la Moselle, l'agglomération de Toul, ainsi que dans une moindre mesure le Jarnisy et le Lunévillois. (source : INSEE, Écoscopie de la Meurthe-et-Moselle, 2008, Observatoire Départemental).

Un recul des pratiques culturales traditionnelles et une progression de l'urbanisation sur les coteaux

L'agriculture ne disposant plus de terrain agricole sur ces secteurs a dû se retirer. Mais un autre type d'agriculture a pu ou peut prendre le relais. Il s'agit alors d'un problème de maîtrise foncière et d'animation.

On observe un abandon des terres agricoles situées sur les pentes des côtes lorraines ; les petites parcelles des coteaux connaissent un enrichissement important qui conduit à une forme de simplification et d'appauvrissement des paysages.

Ces parcelles, autrefois vouées à la vigne, étaient le plus souvent cultivées en vergers familiaux depuis le début du XXème siècle. Elles sont aujourd'hui gagnées par la forêt, l'urbanisation ou les cultures.

Les nouvelles populations de « néo-ruraux » qui s'installent dans les villages ne prennent pas forcément le relais pour l'entretien des vergers et jardins, le manque de temps et/ou de savoir-faire entraînant un désintérêt pour ces parcelles.

Les petits propriétaires ne réussissent plus à valoriser les productions, d'autant plus que les coopératives se font de plus en plus rares et que les gains sont limités voire négatifs.

Toutefois, des démarches particulières sont engagées par les collectivités locales, par le biais des OPAV (Opération Programmée d'Amélioration des Vergers - Voir partie Recommandations) notamment.

Le classement systématique à une certaine époque en zone N dans les plans d'occupation des sols a permis d'éviter toute réflexion sur ces zones

Enfin, les secteurs de vergers ont hérité du parcellaire viticole très morcelé sur lequel l'indivision, l'éloignement et les difficultés d'accès sont autant de freins à l'exploitation.

Toutefois, des solutions foncières peuvent être apportées pour remédier à ces problèmes).

Les principaux enjeux pour la décennie à venir paraissent donc être :

- ▶ le maintien de l'agriculture actuelle. Si l'on souhaitait maintenir l'agriculture dans son état actuel sans rien

changer, il faudrait environ 50 installations de jeunes agriculteurs par an. Cet enjeu reste préoccupant pour la profession agricole sur le département.

► L'impératif d'une transformation déjà amorcée des systèmes agricoles

Intégrant les questions liées à la fois à la sécurité alimentaire et à la gestion des ressources naturelles, sous les pressions conjuguées du changement climatique, de la raréfaction des énergies fossiles et d'une population mondiale en forte croissance. Peut-être questionnée la manière dont les acteurs agricoles, dans leur diversité pourront assumer les tensions entre les différents registres de performances, entre la logique de filières et les logiques territoriales ou entre privatisation du développement agricole et gestions des biens communs ;

► La montée en puissance du territoire comme échelle centrale de gouvernance, d'action et d'évaluation.

Il est un lieu incontournable de confrontation et d'articulation des dimensions productives, économiques, écologiques et sociales du développement durable. Il s'agit d'aider les collectifs d'acteurs à se coordonner pour innover, et à innover dans les manières de se coordonner, sur la construction des mosaïques paysagères, la gestion des services écosystémiques, la gouvernance foncière, la valorisation des ressources patrimoniales ou la mise en place de nouvelles relations entre producteurs et consommateurs.

► La banalisation du territoire rural est-elle obligatoire ?

Pour Régis Ambroise (Anciennement Ministère de l'agriculture), il semble que non.

Il faut vouloir répondre pour cela à quelques envies de paysage, vouloir respecter les logiques de développement durable le tout amenant à l'élaboration d'un projet.

Opportunités, risques et problèmes pour les paysages

La simplification des paysages cultivés des plateaux



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les surfaces cultivées en colza augmentent au détriment des herbages ; certains paysages de campagne s'habillent ainsi d'un immense manteau jaune presque uniforme au printemps.



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage abstrait et sans échelle des grandes cultures. Ici vers Chambley-Bussières



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

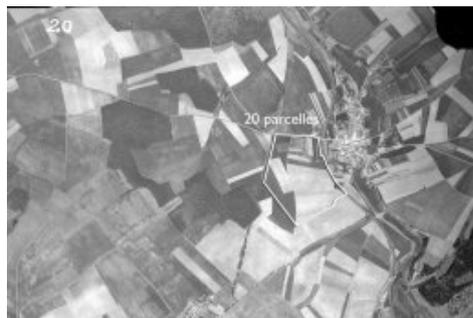
Sur les plateaux, les prairies pâturées restent encore présentes et contribuent à diversifier et animer le paysage, malgré la progression des surfaces cultivées en céréales. Ici un exemple vers Trieux

Evolution du paysage agricole autour de Chambley-Bussières en 1960, 1971 et 2004

Les surfaces enherbées sont en régression mais restent toujours présentes, les structures végétales se sont simplifiées, les vergers disparaissent progressivement, le parcellaire s'est considérablement simplifié. La replantation récente d'un alignement d'arbres le long de la route permet de réintroduire quelques structures végétales sur le plateau.



Structures végétales (vert foncé), vergers (pointillés) et prairies (vert clair) en 1960



Structures végétales (vert foncé), vergers (pointillés) et prairies (vert clair) en 1971



Structures végétales (vert foncé), vergers (pointillés) et prairies (vert clair) en 2004

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

Evolution du paysage agricole sur le plateau du Vermois en 1950, 1980 et 2004

Les structures végétales sont de moins en moins nombreuses dans l'espace agricole. En revanche, les délaissés autour des grandes infrastructures (autoroute A33 au nord) en s'enfrichant, accueillent une nouvelle végétation. Ces dernières années, quelques replantations d'alignements d'arbres et quelques portions de haies sont apparues, traduisant les politiques agricoles et paysagères en faveur de la biodiversité et de la qualité des paysages.



Structures végétales (vert foncé) et vergers (pointillés) en 1950

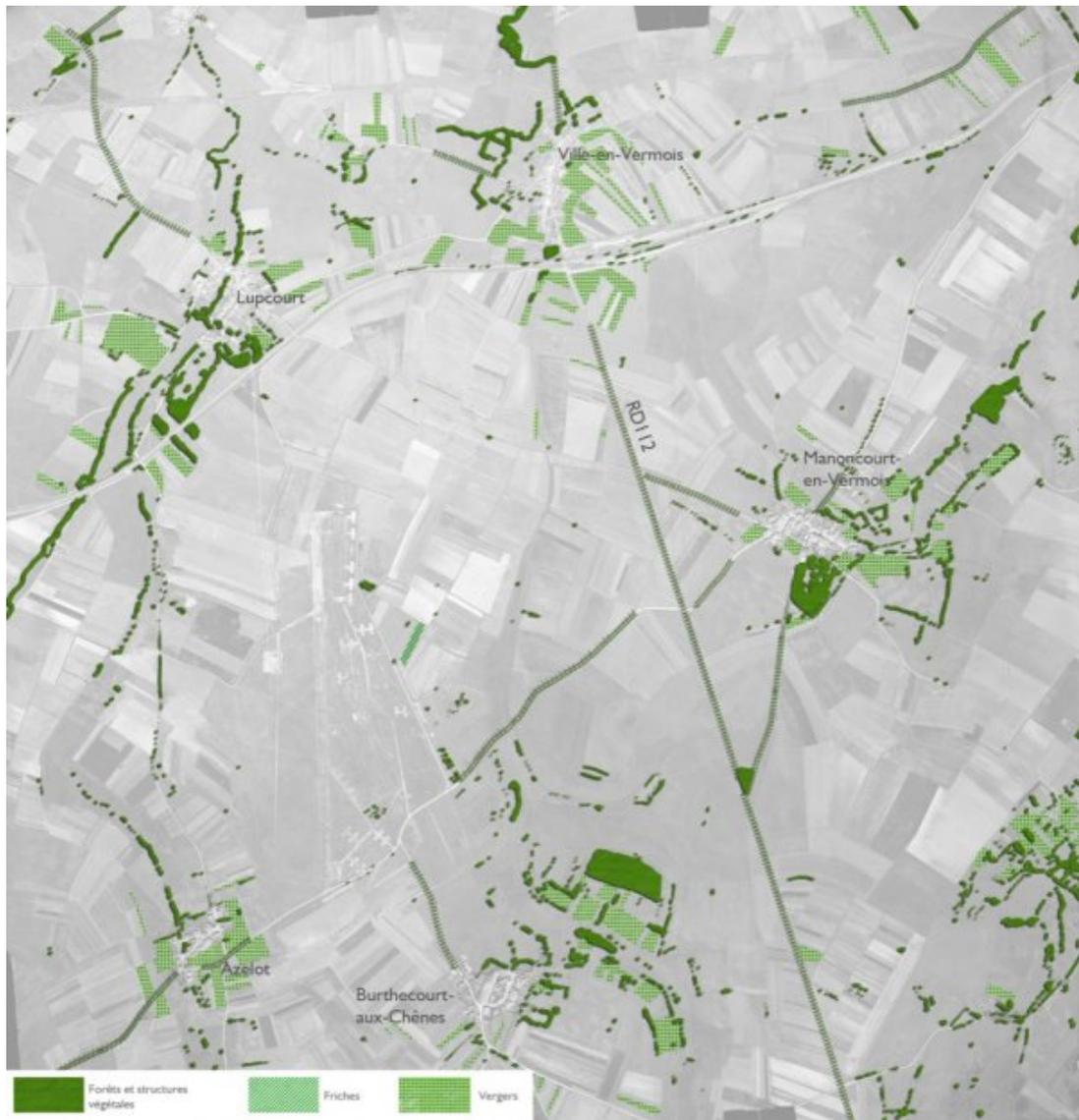


Structures végétales (vert foncé), vergers (pointillés) en 1980



Structures végétales (vert foncé), vergers (pointillés) en 2004

Cliquez pour avancer



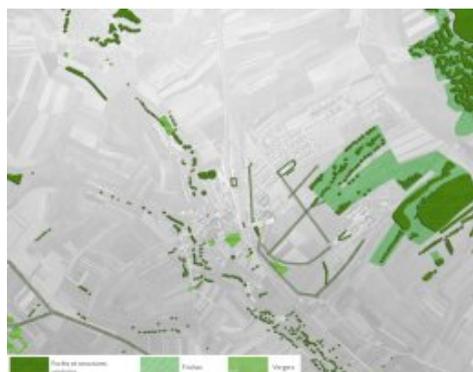




← Prev Next →

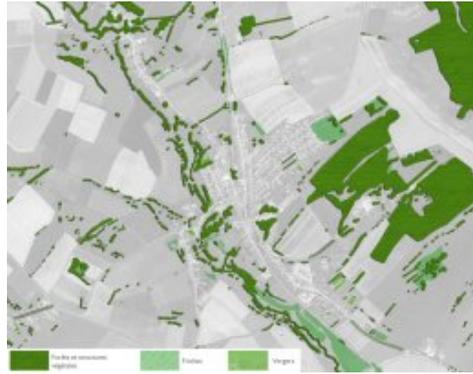
Evolution des structures végétales dans la vallée du Voigot à Mancieulles entre 1951 et 2004

Alors que sur le plateau les espaces agricoles se simplifient (agrandissement des parcelles, suppression des structures végétales), les vallées s'enrichissent : un contraste grandissant entre paysages de plateaux et de vallées.



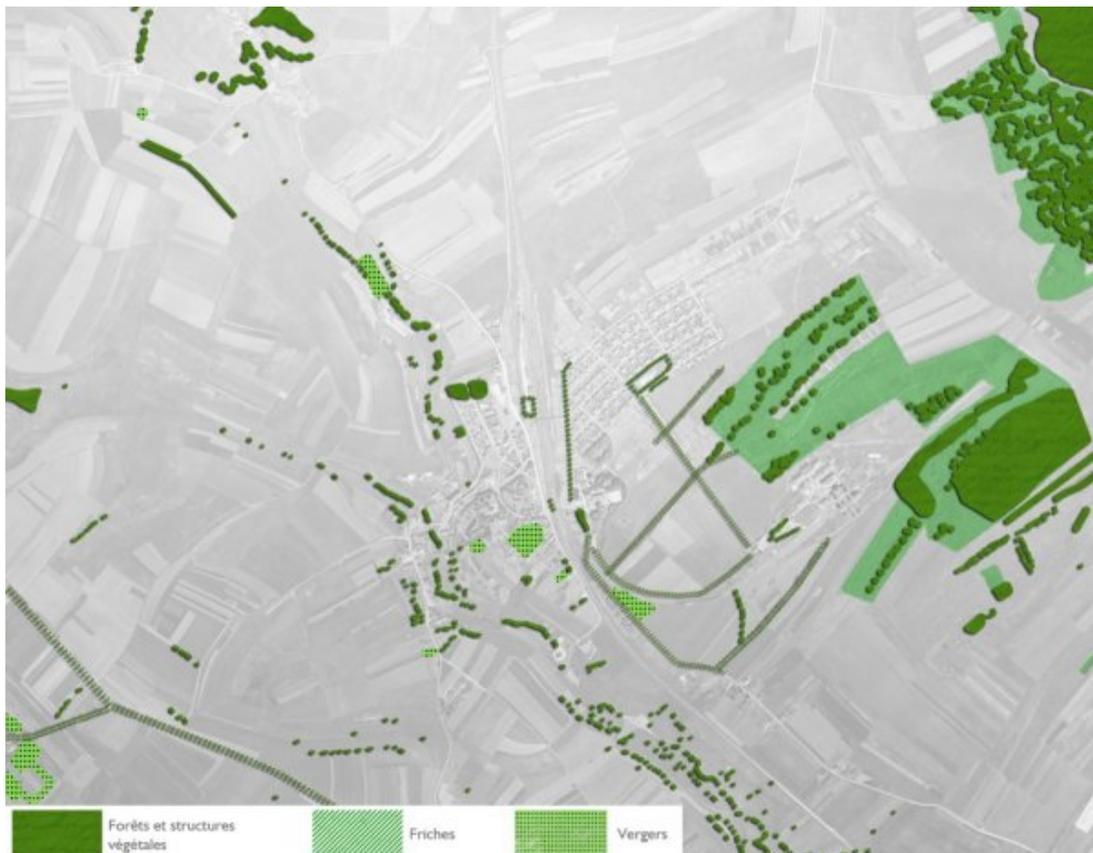
Les paysages agricoles

Structures végétales (vert foncé), friches (vert clair) et vergers (pointillés) en 1951



Structures végétales (vert foncé), friches (vert clair) et vergers (pointillés) en 2004

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

L'intensification des pratiques agricoles qui touche particulièrement les plateaux céréaliers (Pays-Haut, Haye, Vermois) et la plaine de la Woèvre a conduit à un fort recul des superficies en prairies (permanentes ou temporaires) au profit des terres arables. Dans le même temps, avec les remembrements successifs et la division par quatre du nombre d'exploitations agricoles, la taille des parcelles a pratiquement décuplé.

Traditionnellement marqués par l'openfield, ces paysages horizontaux présentaient peu de structures végétales (pas de haies) avant le remembrement et les transformations majeures des 40 dernières années. Toutefois, quelques éléments permettaient une plus grande diversité paysagère :

- des lignes de fruitiers (mirabelliers) insérées entre les cultures,
- une mosaïque de couleurs et cultures offertes par les multiples parcelles en lanières,
- d'épaisses ceintures de vergers entretenues autour des villages,
- des alignements d'arbres le long des routes.

Les évolutions récentes, en gommant ces spécificités, ont favorisé une certaine simplification des paysages des plateaux et des grandes plaines avec une dilatation des échelles, les parcelles pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares d'un seul tenant et mesurer près de 1,5 km de long.

Cette sensation d'extrême ouverture de certaines parties du territoire est parfois renforcée par la disparition de l'arbre, repère et signal visuel mais aussi facteur de biodiversité.

L'adaptation socio-économique de l'agriculture s'est donc parfois traduite par une forme d'appauvrissement des paysages et des milieux, notamment par suppression des structures arborées (haies, vergers, ripisylves, arbres isolés) et dilatation des échelles.

Toutefois, de nombreux efforts de replantations ont récemment été entrepris par la profession agricole et ses partenaires, afin d'améliorer la qualité paysagère des territoires.

En effet, n'oublions pas que les agriculteurs sont des acteurs essentiels dans la fabrication de nos paysages !

La fragilisation des paysages de coteaux : déprise agricole, enrichissement, abandon des vergers familiaux, urbanisation



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Coteau en cours de conquête par l'urbanisation



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Phénomène de fermeture d'une partie du coteau par l'enrichissement (vallée du Rupt-de-Mad)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Fragilisation du paysage des coteaux : d'un côté une gestion par les grandes cultures entraînant une certaine simplification des paysages (suppression des structures végétales) ; de l'autre des parcelles traditionnelles de vergers sont en friche. Ici un exemple à Villers-sous-Prény

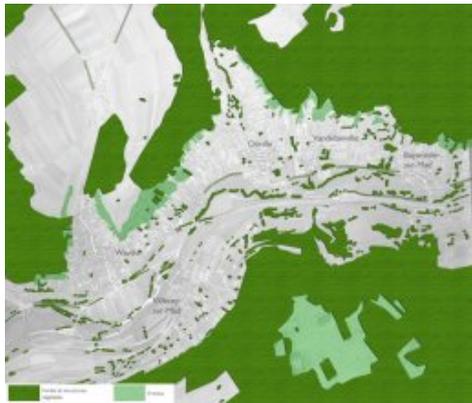
Evolution des paysages dans la vallée du Rupt-de-Mad en 1951, 1971 et 2004

La forêt semble descendre progressivement depuis le haut des pentes remplaçant les vergers et prairies abandonnés difficiles d'accès. Dans le même temps, la ripisylve et les structures végétales s'épaississent dans le fond de vallée, entraînant une certaine fermeture du paysage



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Enfrichement du coteau vers Waville dans la vallée du Rupt-de-Mad



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1951

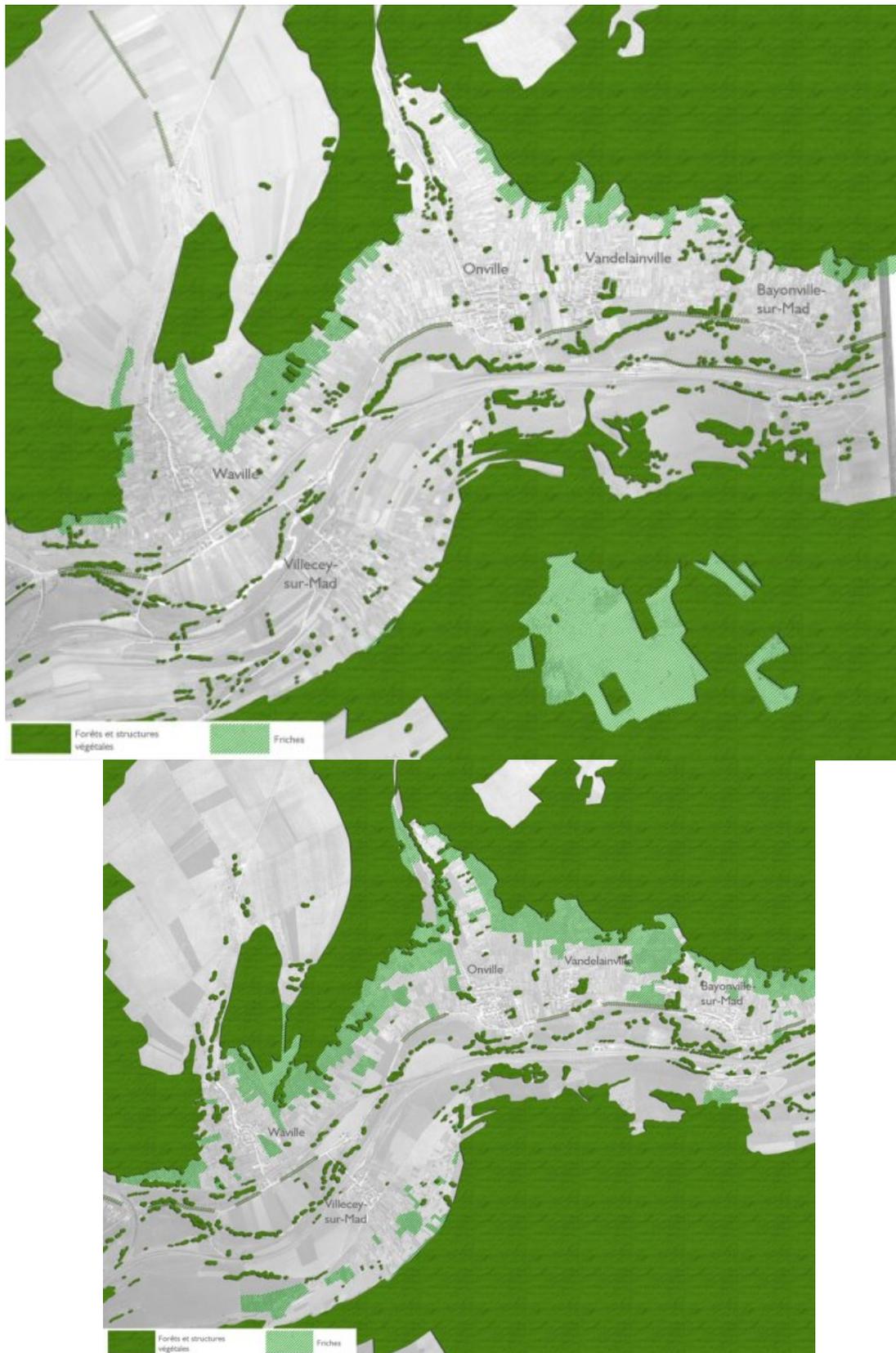


Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1971



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 2004

Cliquez pour avancer



[\[http://vivrelespaysages.cg54.chevalvert.fr/IMG/jpg/waville-schema-2004.jpg\]](http://vivrelespaysages.cg54.chevalvert.fr/IMG/jpg/waville-schema-2004.jpg)

← Prev Next →

Une vue de Roville-devant-Bayon au début du XIX^{ème} siècle et en 2011

L'enfrichement des anciennes parcelles de vergers et le développement de la végétation entraînent une fermeture des vues sur le paysage.



Roville-devant-Bayon-1900



Roville-devant-Bayon-2011

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

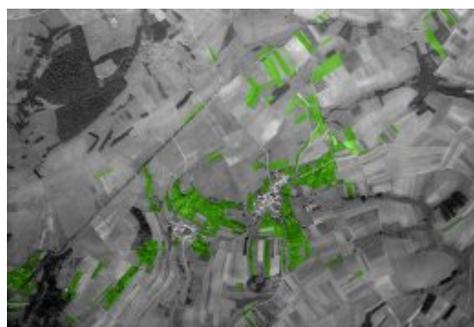
Sur les coteaux, plusieurs dynamiques entrent en jeu :

- l'abandon des pratiques culturales traditionnelles liées aux vergers, prés-vergers et jardins, provoque soit un enrichissement, soit une simplification du parcellaire après la mise en culture ;
- les phénomènes d'urbanisation, notamment dans les vallées de la Moselle et de la Meurthe, peuvent fragiliser les paysages composés des coteaux en créant de vastes nappes de pavillons couvrant les pentes.

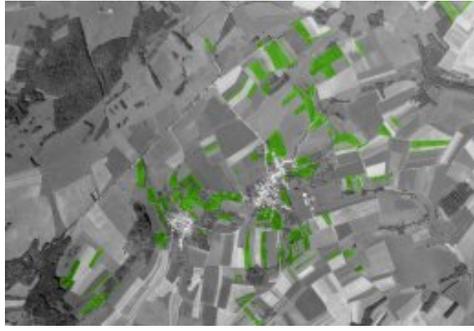
La modernisation des paysages de vergers : recul des pratiques traditionnelles (prés-vergers) et renouveau de l'arboriculture

Evolution des vergers autour de Brémoucourt en 1949, 1980 et 2004

La replantation de vergers dans le Bayonnais se traduit par un abandon progressif des anciennes parcelles de prés-vergers, notamment autour des villages, au profit de parcelles plus vastes plantées en vergers de production.



Les vergers (en vert) en 1949

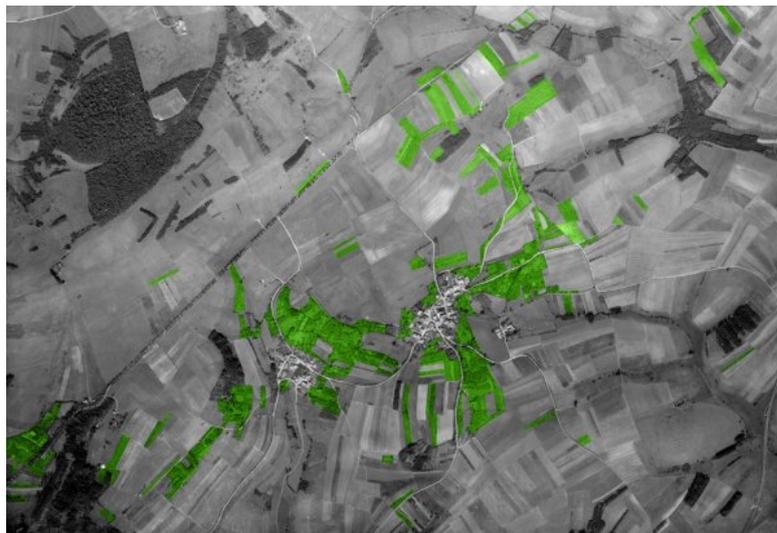


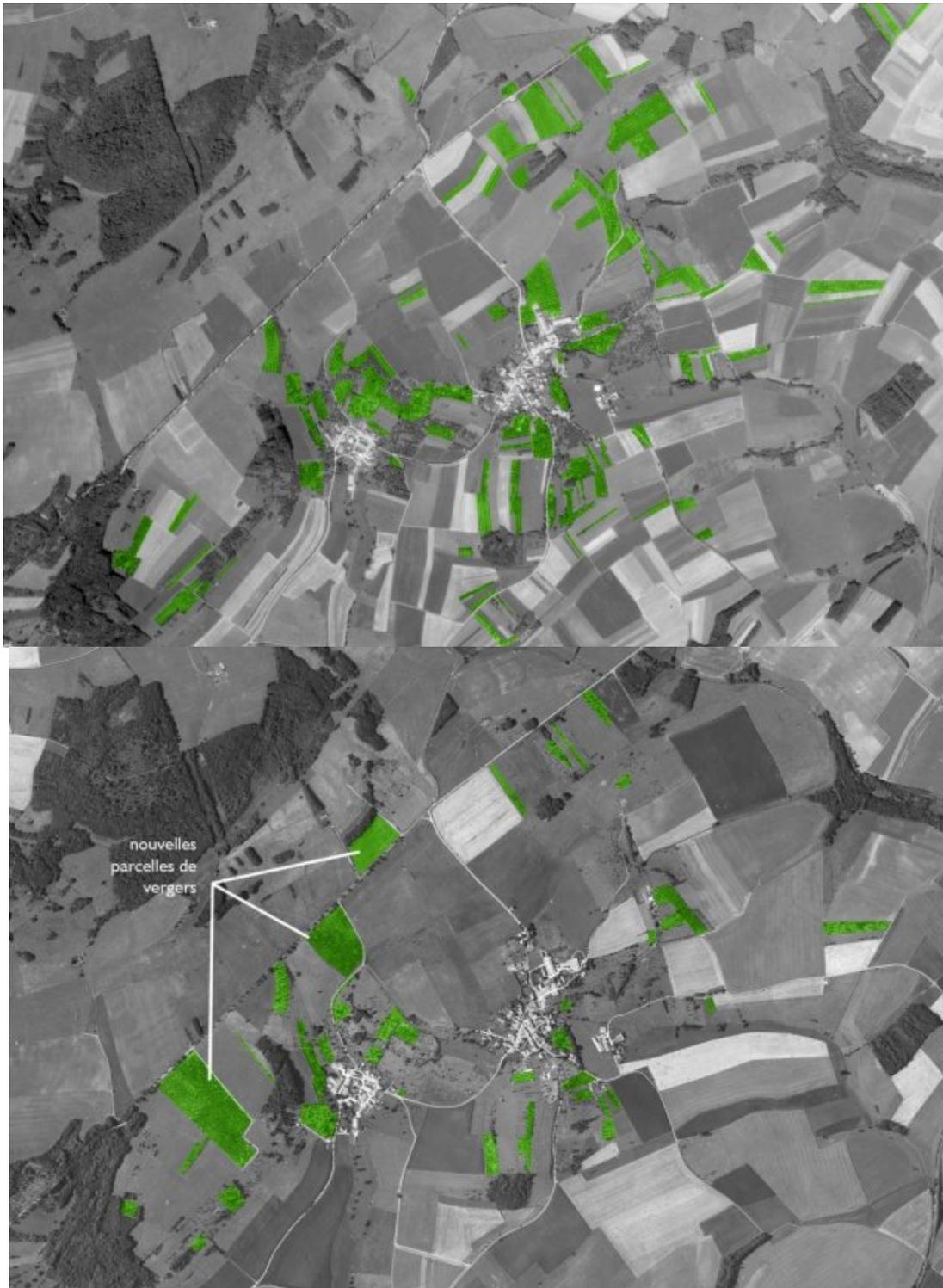
Les vergers (en vert) en 1980



Les vergers (en vert) en 2004

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

Evolution de l'occupation du sol sur les pentes de la colline de Sion en 1949, 1980 et 2004

Les parcelles situées sur le haut des pentes ne sont plus cultivées et entretenues. La forêt et la friche gagnent les coteaux. Les parcelles de vergers se maintiennent sur le piémont et dans la plaine grâce aux replantations de vergers de production.



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1949



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1980



Les paysages agricoles

Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 2004

Cliquez pour avancer







← Prev Next →



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Pré-verger pâturé par des bovins ; ici vers Forcelles-Saint-Gorgon



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Pré-verger pâturé par des ovins autour du village de Ceintrey



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Mirabelliers vieillissants dans un ancien verger vers Blénod-lès-Pont-à-Mousson

[\[http://vivrelespaysages.cg54.fr/IMG/jpg/metm-9-170.JPG\]](http://vivrelespaysages.cg54.fr/IMG/jpg/metm-9-170.JPG)

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Verger récemment planté sur les Côtes de Moselle ; ici vers Dieulouard



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Verger de production ; ici vers Charmes-la-Côte

Alors que la culture des vergers semblait vouée à disparaître avec l'abandon des pratiques traditionnelles et familiales, elle connaît depuis les années 1980 un certain renouveau avec la plantation de vergers de production, qui

créent de nouveaux paysages :

- les vergers traditionnels, ou vergers familiaux, forment de précieuses ceintures vertes autour des villages, se retrouvent sur les coteaux ou se réduisent à une simple ligne de fruitiers au milieu des cultures. Aujourd'hui vieillissants, ils présentent de vieux arbres aux silhouettes tortueuses caractéristiques, parsemant les prés et composant les paysages pittoresques des côtes lorraines ;
- les vergers récents de production sont essentiellement plantés dans le Bayonnais et font l'objet de pratiques culturales plus rationalisées : utilisation de nouveaux clones, à l'écorce lisse, culture en basse tige afin de faciliter la récolte, alignements serrés des arbres, abandon du système de prés-vergers. Ces vergers apparaissent ainsi plus compacts dans le paysage, formant des masses uniformes, la silhouette individualisée des arbres n'étant plus perceptible.

La fragilisation des ceintures vertes autour des villages



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Petites parcelles constituant la ceinture végétale ou meix autour du village : vergers, potagers, vignes. Ici à Barisey-la-Côte

Vue d'Amance et de Laître-sous-Amance au début du XIXème siècle et en 2011

Les sites bâtis restent bien lisibles, les espaces agricoles sont préservés de tout mitage. Aux lisières des villages, les vergers, potagers et prairies se boisent en devenant des jardins d'agrément.



Amance-1900



Amance-2011

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

Vue d'Amance au début du XIXème siècle et en 2011

Les prairies ont remplacé les petites parcelles de cultures variées qui composaient le paysage bien entretenu autour du village d'Amance. Ce sont elles qui font aujourd'hui transition avec les grandes cultures.



amance-vue1-1900

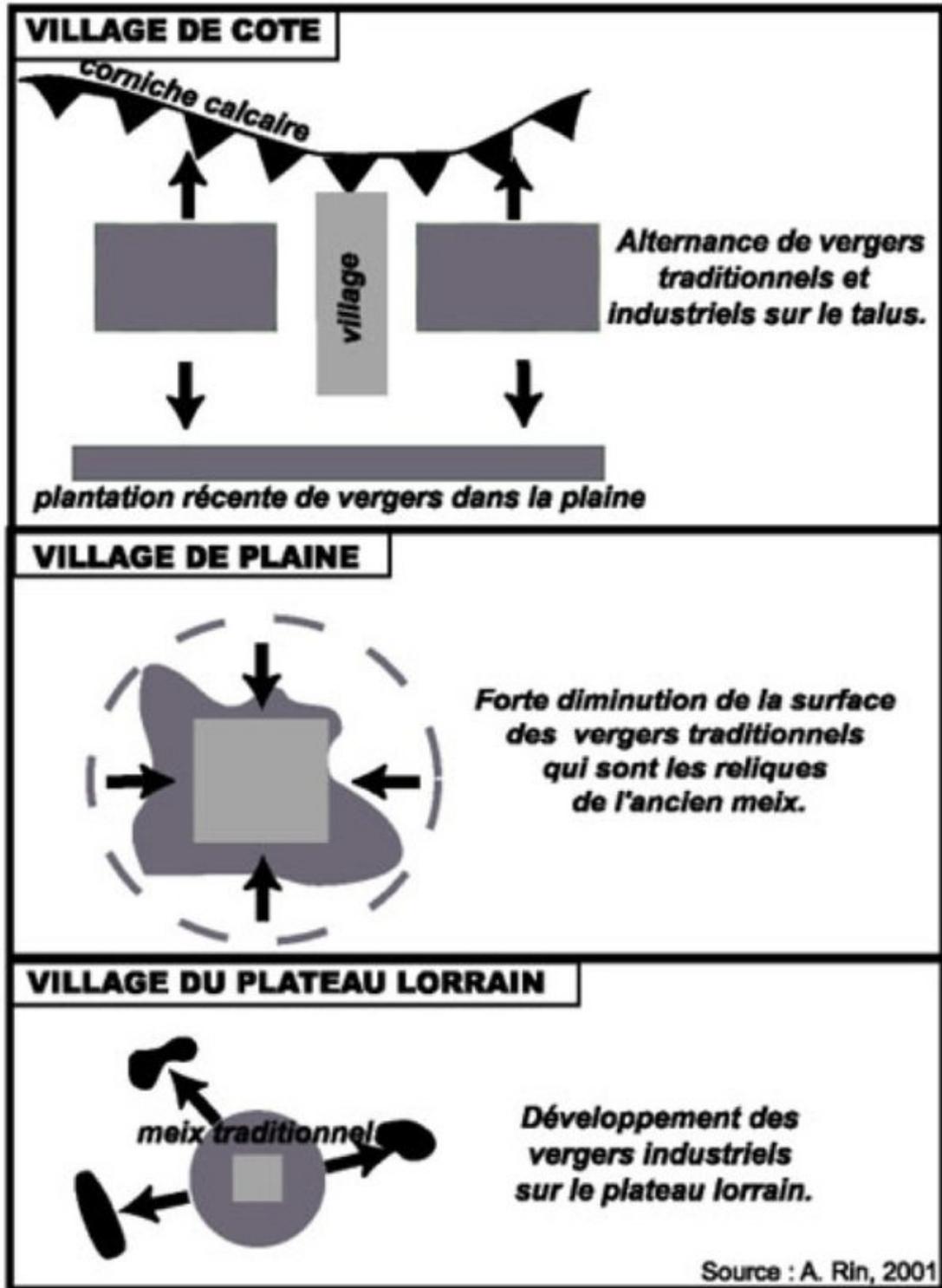


amance-vue1-2011

Cliquez pour avancer



← Prev Next →



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Evolution récente (dernières décennies) des ceintures végétales de vergers et jardins (meix) autour des villages suivants leur situation géographique. (Source : Aurélie Rin, 2001)

Les ceintures végétales (ou meix arboré) autour des villages, constituées de prés-vergers et de petites parcelles jardinées, sont aujourd'hui fragilisées par un abandon et une modification des pratiques traditionnelles agricoles et familiales qui permettaient leur entretien. L'arrivée de nouveaux habitants « néo-ruraux » et la perte d'intérêt économique des vergers familiaux ont favorisé plusieurs phénomènes :

Les paysages agricoles

- soit un abandon total de l'entretien des vergers qui entraîne un enrichissement des parcelles et une fermeture du paysage et des vues sur le village ;
- soit une mise en culture de ces parcelles qui provoque une simplification des transitions entre le bâti et l'espace agricole. Plus généralement, on observe une situation mixte avec une réduction de la surface des ceintures végétales suite à la mise en cultures des parcelles situées en périphérie, la présence de quelques parcelles de potagers, de prés-vergers, de vergers enrichis et de jardins d'ornement privatifs.

Le développement des bâtiments d'exploitation agricole



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Bâtiments d'exploitation agricole hors de la structure bâtie traditionnelle : désormais en entrée de village et très perceptible - Vého



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La construction de hangars agricoles hors des tissus bâtis bouleverse la silhouette et les abords des villages. Ici un cas à Ozerailles

En sortant des centres des villages, ce qui est désormais une obligation réglementaire, les bâtiments d'exploitation agricole bouleversent la structure traditionnelle des paysages ruraux du département. Dans les villages eux-mêmes, cette dynamique induit dans le meilleur des cas la réhabilitation des vastes fermes en maisons d'habitation (rénovation du bâti). Elle marque aussi la fin de l'usage agricole des usoirs (disparition des tas de fumier et des animaux).

Les paysages agricoles

Dans les paysages agricoles, la construction de nouveaux bâtiments aux abords et aux entrées des villages peut être plus problématique : irruption de bâti isolé dans l'espace agricole, en rupture avec la forme traditionnelle groupée du bâti dans le paysage ; risque ou problème de banalisation du paysage rural ou des entrées de villages si la qualité architecturale ou paysagère fait défaut (implantations, couleurs et matériaux, plantations des abords).

Ainsi, l'insertion paysagère des bâtiments agricoles représente un enjeu fort dans le milieu rural ; de nombreuses démarches ont déjà été faites en ce sens.

La reconnaissance des paysages agricoles patrimoniaux



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Restauration de terrasses cultivées à Briey

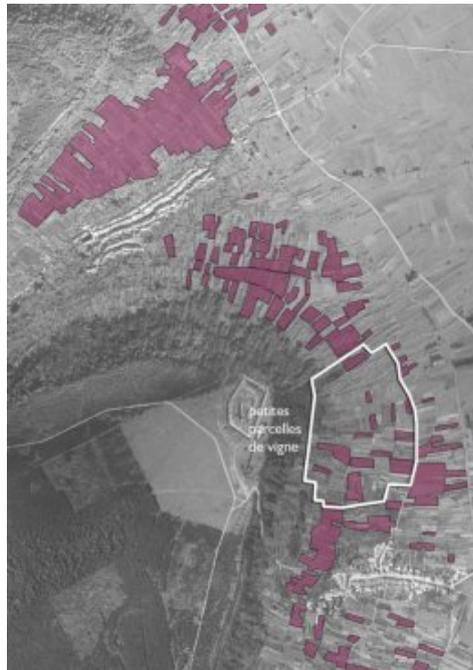


© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vignoble des Côtes de Toul ; ici à Domgermain

Evolution du vignoble autour de Lucey et de Bruley entre 1950 et 2004

Les politiques qualitatives de mise en valeur du vin des Côtes de Toul ont favorisé un renouveau du vignoble, avec des plantations, notamment dans les années 1980. Les nouvelles parcelles, plus grandes, reconquièrent les coteaux.



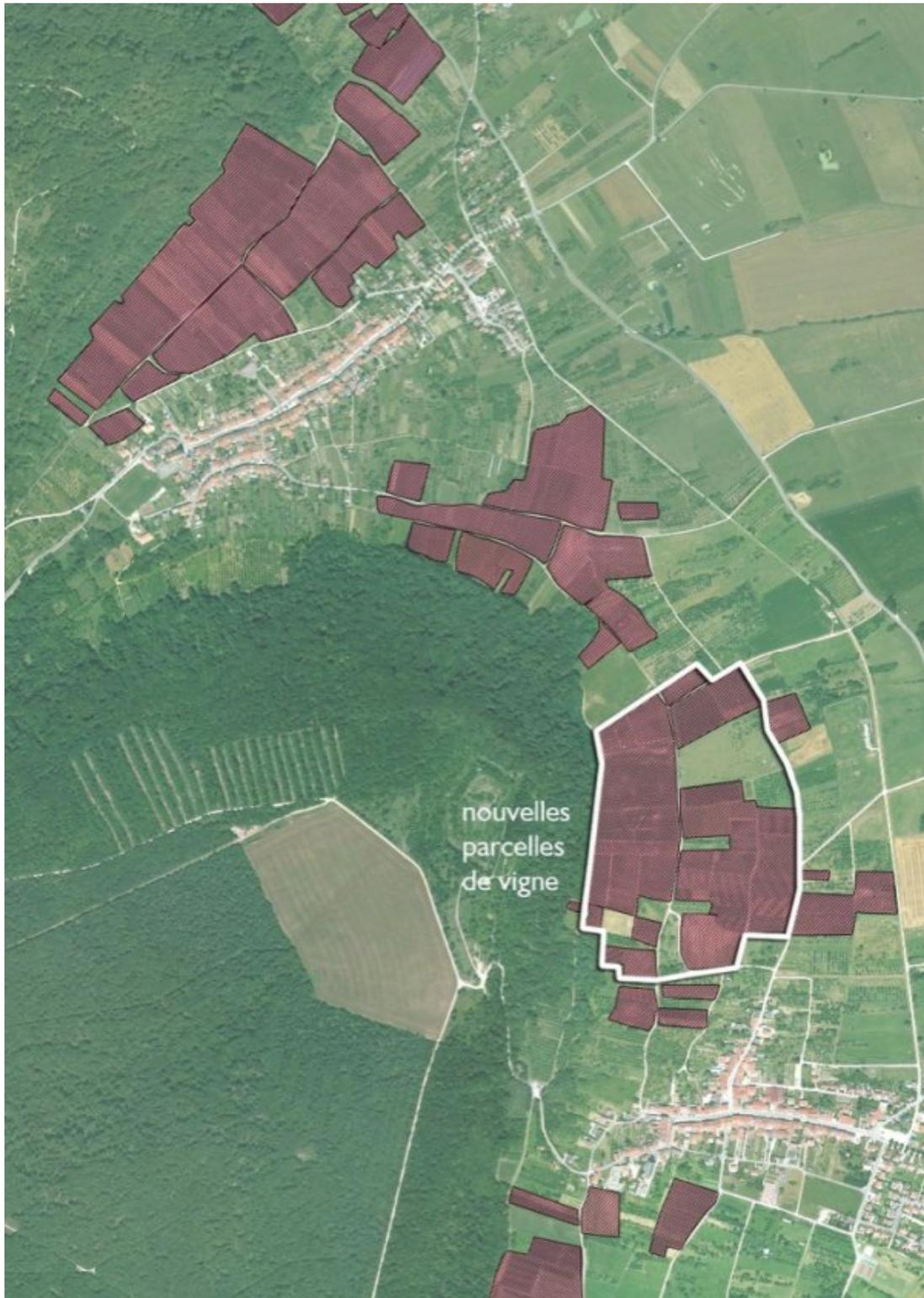
Le vignoble autour de Lucey et Bruley en 1950



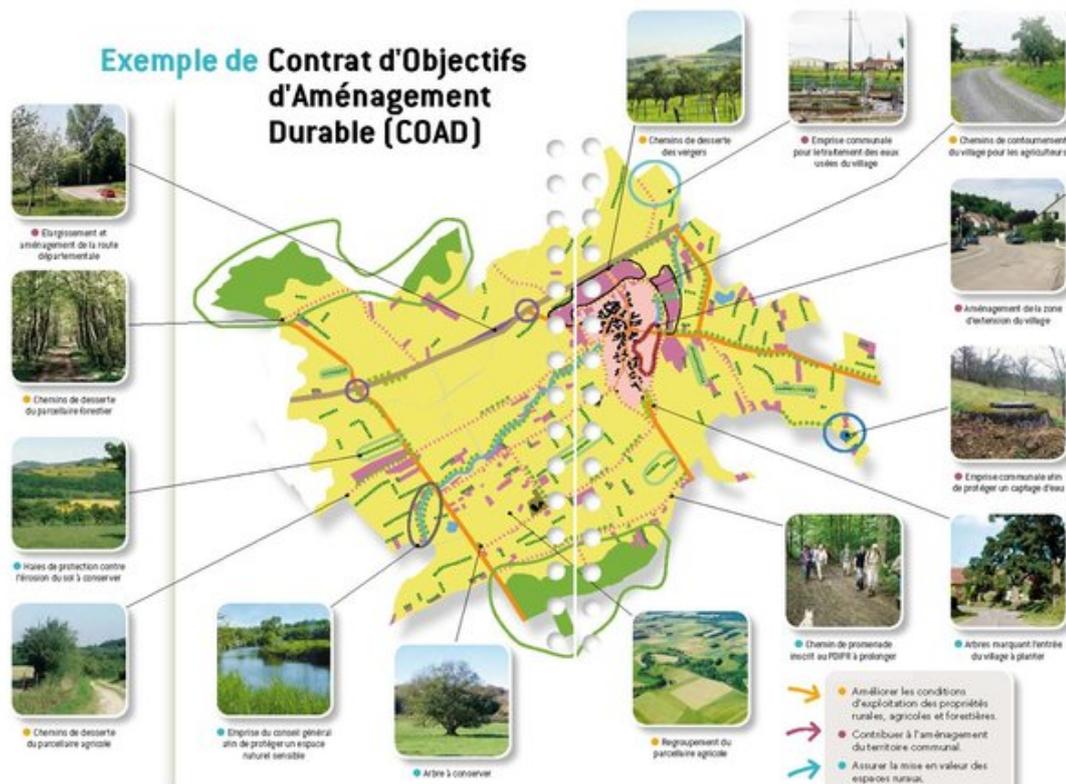
Le vignoble autour de Lucey et Bruley en 2004

Cliquez pour avancer

[\[http://vivrelespaysages.cg54.chevalvert.fr/IMG/jpg/bruley-lucey-schema1950.jpg\]](http://vivrelespaysages.cg54.chevalvert.fr/IMG/jpg/bruley-lucey-schema1950.jpg)



← Prev Next →



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Carte synthétisant l'ensemble des objectifs partagés à atteindre dans le cadre d'une opération d'aménagement foncier menée par le conseil municipal et le Conseil général (source : [« Aménagement foncier - Le guide du propriétaire » -><http://www.cg54.fr/fr/environnement/amenagement-foncier.html>], Conseil général de Meurthe-et-Moselle)

La région de la Prune d'Ente produisaient 40 000 tonnes de prunes à partir d'un verger traditionnel (pré-verger, ligne d'arbres isolée, etc). On est descendu progressivement jusqu'à moins de 13 000 tonnes de prunes. La région a remonté la pente à partir de vergers purement commerciaux jusqu'à plus de 30 000 tonnes.

La prise en compte de la valeur patrimoniale des paysages agricoles, notamment des vergers et de la vigne, s'est accrue depuis les années 1980. Quelques productions localisées sont redynamisées par des politiques qualitatives sur les Côtes de Toul (vignoble) et la replantation ponctuelle de vergers, notamment dans le Bayonnais et autour de la colline de Sion.

Plusieurs politiques de protection et de mise en valeur des paysages et des pratiques agricoles ont vu le jour : le Réseau régional Vergers assure, avec l'appui de l'Etat et de la Région la promotion et l'animation des Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers (OPAV) ; des associations, comme l'association « Vignes et vergers du Saintois », oeuvrent pour encourager le maintien des vergers et transmettre un savoir-faire en matière de taille, greffe, plantations ; les plans de paysage, travail collectif des acteurs locaux qui peuvent permettre d'engager des actions en faveur de la préservation des vergers ; le Parc Naturel Régional de Lorraine promeut des productions agricoles (labels) et des variétés spécifiques (verger-conservatoire). Pour pallier la simplification des paysages, le Conseil général, en partenariat avec la profession agricole (Chambre d'Agriculture notamment) et les communes concernées, mène une politique d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) depuis 2005 (loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux) dont les objectifs sont :

- améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales, agricoles et forestières (remembrement)
- contribuer à l'aménagement du territoire communal (création de chemins de desserte, réserves foncières, ...)
- assurer la mise en valeur des espaces ruraux (protection d'éléments paysagers et naturels). Ces différents

objectifs sont répertoriés dans le cadre d'un « contrat d'objectifs d'aménagement durable » qui prend la forme d'une carte à l'échelle communale répertoriant l'ensemble des objectifs à atteindre. Dans le cadre de ces opérations d'aménagement foncier, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle propose des subventions pour la plantation de fruitiers de haute et moyenne tige d'essences locales traditionnelles.